

TRÉMEHEUC

N°73 – Mars 2022

Conseil Municipal du 25 février 2022

Devis entreprise LEMONNIER – Gravillons cimetière

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis de l'entreprise LEMONNIER concernant la fourniture et l'installation de gravillons au cimetière.

Montant du devis : **8 389 € HT**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce devis.

Devis acquisition tracteur

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis de l'entreprise RM Motoculture concernant l'acquisition d'un tracteur KUBOTA, d'une tondeuse ventrale, d'un broyeur d'accotement Kubota, d'une benne arrière Loiseau, et d'une balayeuse.

Montant du devis : **35 809 € TTC**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce devis qui sera financé par des subventions et une participation à hauteur de 50% par la commune de Lourmais.

Devis – Potelets de bois – citerne enterré Le Chatroussé

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis de la communauté de communes Bretagne Romantique concernant la fourniture et la pose de 2 potelets en bois afin d'éviter le stationnement des véhicules sur la citerne enterrée « le Chatroussé ».

Montant du devis : **264 € TTC.**

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce devis.

Demande d'acquisition et ouverture d'une enquête publique pour l'aliénation d'un chemin rural à La Retardais - dossier 1-2019

Monsieur le Maire rappelle aux élus la délibération 2021-45 du 24 septembre 2021 au sujet du lancement d'une procédure d'aliénation d'un chemin rural à La Retardais, bordant les parcelles B608, B609, B296 et B293. Un courrier de mise en demeure (LRAR) a été envoyé à tous les propriétaires riverains. Mme MAUNY Roselyne et M. HODEBOURG Stéphane a répondu à ce courrier dans le délai réglementaire d'un mois et demandé l'acquisition de la partie est de ce chemin, bordant les parcelles bordant les parcelles B608, B609, B296 et B293.

Après avoir délibéré le conseil municipal accepte de :

- Valider, sous réserve du résultat de la prochaine enquête publique, la demande de Mme MAUNY Roselyne et M. HODEBOURG Stéphane pour l'acquisition du chemin rural à La Retardais, bordant les parcelles B608, B609, B296 et B293 ;
- Autoriser Monsieur le Maire à ouvrir une enquête publique dans le cadre de l'aliénation du chemin rural décrit ci-dessus ;
- Préciser que les acquéreurs devront prendre en charge les frais de géomètre et de notaire, auxquels s'ajoute le prix du chemin cédé, pour la passation de l'acte de vente dans un délai d'un an à compter de la délibération après enquête publique du Conseil Municipal ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Attributions subventions 2022

Le Conseil Municipal a attribué des subventions de fonctionnement à plusieurs associations.

La somme totale allouée s'élève à 1645,00 €.

Coordonnées

4, rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi :
De 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 16h30

L'accès à la mairie se fait désormais au 4, rue du Taillis (en face de l'église).
Le secrétariat se situe à la droite du hall d'entrée.

Démarche administrative

Recensement à partir de 16 ans

Le recensement doit être réalisé dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il vous sera demandé à la Mairie : une pièce d'identité et un livret de famille à jour. Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire,...). Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que votre inscription sur les listes électorales.



Les élections 2022 - RAPPEL

Pour les élections présidentielles, les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur la liste électorale ont jusqu'au 4 mars 2022 afin de déposer leur dossier d'inscription.

Élections Présidentielles

- 1er tour : Dimanche 10 avril 2022
- 2nd tour : Dimanche 24 avril 2022

VALCOBREIZH – Réserver un composteur

Régulièrement, le SMICTOM propose des ventes de composteurs destinées aux habitants du territoire à des tarifs préférentiels (sur réservation). Les réservations pour le 1er semestre 2022 sont ouvertes. Retrouvez le descriptif des différents modèles proposés, les nouveautés 2022 et le planning sur le site internet : www.valcobreizh.fr



Participez au défi famille zéro biodéchets !

Ça y est c'est décidé, vous vous lancez dans le compostage en réservant votre tout premier composteur auprès du SMICTOM VALCOBREIZH.

Et si on vous accompagnait ? Grâce au défi famille zéro biodéchet, vous bénéficiez d'un accompagnement pendant 1 mois après la mise en place de votre composteur !

Vous souhaitez y participer ? Contactez le service prévention à prevention@valcobreizh.fr. Attention, places très limitées et uniquement destinées aux personnes réservant leur premier composteur cette année !

Animations

Comité des Fêtes

Suite à l'assemblée générale du vendredi 4 février, le comité des Fêtes a décidé d'organiser :

- Soirée couscous le 26 mars.
- Journée Belle Ile en Mer le 23 juin.
- Séjours de 2 jours à Paris avec spectacle LIDO en décembre.

Toute au long de l'année, la randonnée le mardi après midi à partir de 14 h sur les différents chemins de la Bretagne romantique (covoiturage prévu) et une randonnée à la journée avec pic-nic aura lieu le 12 mai à BETINEUC.

Le 14 mars, nous vous proposons avec la Compagnie Machtiern, Paroles de Territoire, Projection d'un court métrage en extérieur en continu à partir de 19 h (à la tombée de la nuit). Tout public - gratuit. Un collectage autour du cirque réalisé auprès d'habitants de la Communauté de Communes Bretagne Romantique, des résidents de l'Ehpad de Saint-Thual, et d'élèves de l'école Anne-Sylvestre de Dingé. Comptons sur votre présence.

Pour renseignement : Daniel GAUTIER 02.99.73.17.83 ou Christelle SORAIS 02.99.73.24.87.



Président : Daniel GAUTIER – Vice-président : Yannick VEILLON
Trésorière : Christelle SORAIS – Secrétaire : Joëlle DENIS
Les Membres : Roland GRIVEL, Arlette GRIVEL, Catherine GAUTIER,
Dominique GAUTIER, Yann HORVAIS, Maryse JENOUVRIER,
Maryvonne GAUTIER